

FO est présente au CNESERAAV depuis sa mise en place en 2001
FO défend l'enseignement agricole public et son pilotage par le ministère en charge de l'Agriculture.
FO défend une vision de l'enseignement supérieur délivré dans les écoles du ministère de l'agriculture
comme un levier pour répondre aux enjeux de la transition écologique.

AUSSI, FO RESTERA VIGILANT :

- **A la défense des intérêts des personnels dans les établissements.**
- **A la défense de la représentativité des personnels** dans les COMUE, établissements expérimentaux et autres.
- **Au maintien de la souveraineté de nos établissements.** FO restera vigilante à ce que les écoles internes préservent leurs effectifs et leurs compétences, notamment dans le cadre de la création et de l'élargissement de l'institut Agro.

FO DÉFEND VOS STATUTS, VOS DROITS, EN REVENDIQUANT :

- **L'application du droit, quel que soit le corps, la filière ou le statut (public ou privé).**

DANS LA LOI DE PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE, FO S'OPPOSERA A TOUT CE QUI PEUT ENTRAVER LA PROGRESSION DE CARRIERE DES EC.

FO CONTINUE DE REVENDIQUER :

- **L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice pour tous** afin de permettre le rattrapage du gel du point d'indice et donc la perte de pouvoir d'achat de près de 20% depuis 2000.

POURQUOI VOTER FO ?

FO est le 1^{er} syndicat représentatif de la Fonction publique, le 2^{ème} au Comité Technique ministériel du MAA. FO est présente dans tous les secteurs de l'enseignement et de la recherche agricole : enseignement technique et enseignement supérieur.

Parce que les représentants FO sont proches de vos problèmes et vraiment à l'écoute de vos questions, quel que soit votre statut et corps d'appartenance, voter FO c'est l'assurance d'être entendu.e et représenté.e.

PARTICIPEZ AU WEBINAIRE LE :

12 MAI À 13H00

Le lien pour participer vous a été transmis par courriel le 30 avril.